

Présentation de la résolution "Agir pour un espace public égalitaire"

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 25/02/2020

Saisine liée : [AGIR POUR UN ESPACE PUBLIC ÉGALITAIRE](#)

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ](#)

Revoir la séance plénière

Ordre du jour :

[Communications du Président Bernasconi](#)

[Retour sur les suites données à l'avis « Les maladies chroniques » par Michel CHASSANG et Anne GAUTIER, rapporteurs au nom de la section des affaires sociales et de la santé](#)

[Retour sur les suites données à l'avis « L'économie du sport » par Bernard AMSALEM, rapporteur et Mohamed MECHMACHE, co-rapporteur au nom de la section des activités économiques](#)

[Présentation de la résolution](#)

[Déclarations des groupes](#)

[Vote](#)

La résolution "Agir pour un espace public égalitaire" est rapportée par [Lilâ Le Bas](#), au nom de [la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE](#) présidée par [Emelyn Weber](#).

[Télécharger la résolution](#)

Selon l'expression du sociologue Yves Raibaud, **la ville est « faite par et pour les hommes »**. Des études de terrain menées dans plusieurs agglomérations françaises ont montré que l'espace public n'est ni occupé, ni vécu de la même façon par les femmes et les hommes. Dans tous les territoires étudiés, une tendance nette se dégage : **les hommes sont les usagers majoritaires de l'espace public**.

Cette réalité est perceptible dans tous les domaines. Les pratiques de mobilité, par exemple, varient selon le genre. Les déplacements des femmes reflètent leur plus grande implication dans les tâches domestiques (prise en charge des enfants, courses alimentaires, etc.).

Cette réalité des rapports de genre dans l'espace intervient dès le plus jeune âge, comme en témoignent les études menées sur les cours d'école ou sur l'occupation des équipements de loisir par les jeunes. A titre d'exemple, une étude menée dans la communauté urbaine de Bordeaux a montré que **75% des budgets de loisir de la collectivité bénéficiaient de facto aux garçons**.

Malheureusement, cette réalité reste aujourd'hui mal prise en compte dans la manière dont nos territoires sont conçus et aménagés. Cela renvoie notamment à l'insuffisante présence des femmes dans la gouvernance des collectivités territoriales.

Ces constats ont suscité une prise de conscience récente sous l'impulsion d'acteurs associatifs et de collectivités territoriales particulièrement mobilisées sur le sujet. A la veille des élections municipales, le CESE a souhaité mettre en lumière ces

initiatives et ces bonnes pratiques et réaffirmer que, pour devenir durables, **nos territoires doivent être mixtes, égalitaires et inclusifs.**

Le CESE appelle ainsi à mieux prendre en compte **l'enjeu du genre à l'heure où l'urgence sociale et écologique** impliquent de repenser et transformer nos territoires. Ces mesures se feront aux bénéfices de toutes et de tous. L'expérience montre qu'inclure l'égalité de genre dans la conception et l'animation des territoires se traduit par une amélioration du vivre-ensemble.

Egalement au programme de cette séance plénière :

Retour sur les suites données à l'avis « Les maladies chroniques » par Michel CHASSANG et Anne GAUTIER, rapporteurs au nom de la section des affaires sociales et de la santé

Retour sur les suites données à l'avis « L'économie du sport » par Bernard AMSALEM, rapporteur et Mohamed MECHMACHE, co-rapporteur au nom de la section des activités économiques.